

**Vous êtes résident ou consommateur au Pays d'entre Touvre & Charente !  
Soyez également un éco-acteur en vous rendant chez les artisans - commerçants participants. Vous les reconnaîtrez grâce à ce logo :**



**Vous êtes artisan - commerçant, et vous souhaitez participer aux éco-défis.  
Contactez votre CMA 16 au 05 45 90 47 00.**

**[www.cma-charente.fr](http://www.cma-charente.fr)**

**Liste des commerçants et artisans participants disponible sur :  
[www.ecodefis.com](http://www.ecodefis.com)**

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente  
68, avenue Gambetta  
16000 ANGOULÊME**



**du Pays d'Entre Touvre et Charente**

**Vos artisans - commerçants s'engagent !**

**Avec le label « éco-défis », les artisans commerçants du Pays d'Entre Touvre & Charente agissent en faveur de l'Environnement et facilitent l'Accessibilité.**



A côté de chez vous,  
les artisans - commerçants  
de proximité sont les  
**éco-acteurs** de votre  
quotidien

En savoir plus  
[www.ecodefis.com](http://www.ecodefis.com)

«Eco-défis» est un label créé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne et ses partenaires.

Il valorise les actions concrètes menées en faveur du développement durable et le rôle clé que joue l'artisanat de proximité dans la ville durable de demain : tri des déchets, optimisation de l'éclairage, action sociale, maîtrise des consommations d'eau... autant d'actions concrètes qui s'inscrivent dans notre quotidien.

Débutés à Vincennes et soutenus par l'ADEME, les « Eco-Défis des commerçants & artisans » gagnent d'autres villes, notamment celles du Pays d'Entre Touvre & Charente.

Avec nos artisans -  
commerçants de proximité,  
protégeons l'environnement  
pour faire de nos centres-  
villes des éco-quartiers  
où il fait bon résider.



En participant, vos  
artisans - commerçants  
de proximité s'engagent  
à relever 3 défis parmi  
ces éco-gestes\*

### 1. Economiser l'énergie



Utiliser les étiquettes énergie pour vous guider dans le choix de vos équipements.

Maîtriser notre consommation (ampoules basse consommation, chauffage régulé).

### 2. Economiser l'eau



Installer des mitigeurs et des économiseurs d'eau sur les robinets.

Installer des chasses d'eau à double et faible débit et des systèmes de marche/arrêt des robinetteries par détection de présence.

### 3. Réduire le volume d'emballages



Remplacer les sacs en plastique jetables par des sacs ou cabas réutilisables.

### 4. Privilégier les éco-produits



Favoriser la commercialisation des éco-produits ou des produits de saison.

### 5. Réduire et trier nos déchets



Effectuer un tri sélectif des déchets dangereux ou d'emballages (piles, ampoules basse consommation, équipements électriques et électroniques).

### 6. Transport



Mettre en place un service de livraison des clients en utilisant des modes de transport alternatifs ou doux.

\*Liste non exhaustive